



Projet implantation d'un lieu d'enfouissement  
technique à La Rédemption

La Rédemption

6212-03-114

Le 22 septembre 2007

Rencontre du B.A.P. à la salle municipale Viateur Labonté de la Rédemption,  
concernant l'implantation d'un LET site d'enfouissement.

Je suis une citoyenne de Ste-Jeanne-d'Arc. J'ai de l'inquiétude face à  
l'augmentation de la circulation de véhicules lourds dans notre municipalité.

On ambitionne sur la population. On est déjà inquiet à cause des camions de  
bois et de chaux qui circulent régulièrement et souvent à grande vitesse.

Au centre du village de Ste-Jeanne-d'Arc la route est en pente et il y a des  
côtes qui causent des points morts à la visibilité et cela d'une extrémité à  
l'autre du village.

Par le passé il y a eu des accidents impliquant des voitures et des piétons. De  
plus nos plus proche voisin sont la municipalité de Ste-Angèle-de-Mérici et  
St-Moïse. Il y a plusieurs années comme nous, la route principale passait en  
plein centre de leur village. (À noter que le chemin de ces municipalités est  
plat d'une extrémité à l'autre du village.)

Ces deux municipalités ont demandé une voie de contournement afin de  
diminuer la circulation de camions lourds qui mettaient la sécurité de la  
population et la tranquillité de celle-ci en cause.

On constate qu'elles ont eu gain de cause et nous dans tout cela? Pourquoi ce  
n'est pas pris en considération. Ce que je comprends, c'est que les  
responsables voient très bien les dangers et le bruit incommodant des  
camions, mais ils préfèrent se fermer les yeux.

Mais la qualité de vie des citoyens et leur tranquillité est essentielle, ainsi  
que la sécurité des piétons des enfants qui vont à l'école, qui font du vélo. Il  
n'est pas souhaité par personne qu'il y ai des accidents mais si il y en a une  
ces une de trop.

Lise Dubé  
Résidente de Ste-Jeanne-d'Arc

Le 22 septembre 2007

Rencontre du B.A.P. à la salle municipale Viateur Labonté de la Rédemption, concernant l'implantation d'un LET site d'enfouissement.

Je suis une citoyenne de Ste-Jeanne-d'Arc. J'ai de l'inquiétude face à l'augmentation de la circulation de véhicules lourds dans notre municipalité.

On ambitionne sur la population. On est déjà inquiet à cause des camions de bois et de chaux qui circulent régulièrement et souvent à grande vitesse.

Au centre du village de Ste-Jeanne-d'Arc la route est en pente et il y a des côtes qui causent des points morts à la visibilité et cela d'une extrémité à l'autre du village.

Par le passé il y a eu des accidents impliquant des voitures et des piétons. De plus nos plus proche voisin sont la municipalité de Ste-Angèle-de-Mérici et St-Moïse. Il y a plusieurs années comme nous, la route principale passait en plein centre de leur village. (À noter que le chemin de ces municipalités est plat d'une extrémité à l'autre du village.)

Ces deux municipalités ont demandé une voie de contournement afin de diminuer la circulation de camions lourds qui mettaient la sécurité de la population et la tranquillité de celle-ci en cause.

On constate qu'elles ont eu gain de cause et nous dans tout cela? Pourquoi ce n'est pas pris en considération. Ce que je comprends, c'est que les responsables voient très bien les dangers et le bruit incommodant des camions, mais ils préfèrent se fermer les yeux.

Mais la qualité de vie des citoyens et leur tranquillité est essentielle, ainsi que la sécurité des piétons des enfants qui vont à l'école, qui font du vélo. Il n'est pas souhaité par personne qu'il y ai des accidents mais si il y en a une ces une de trop.

Lise Dubé  
Résidente de Ste-Jeanne-d'Arc